

Les effets pervers du déni (par la majorité) des opinions d'une minorité (*)

Serge MOSCOVICI

École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Gabriel MUGNY

Juan A. PÉREZ

Université de Genève

Une expérience à propos de l'influence minoritaire montre que le message d'une minorité exerce une influence directe, par son contenu, et que cette influence est annulée si ce contenu est dénié, c'est-à-dire qualifié d'in vraisemblable ou de déraisonnable. Trois semaines après cependant, un second post-test montre que les sujets exposés à un message ainsi dénié amorcent un changement très net dans la direction de ce message. Cet effet de conversion est interprété en termes du conflit induit par le message minoritaire, et notamment par la rigidité perçue découlant du déni. Cet effet explique que malgré les résistances au changement prôné par les minorités, celui-ci finit cependant par avoir lieu.

1. INTRODUCTION

Il est naturel que les groupes fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la diffusion d'idées et de croyances qui sont contraires aux leurs. Depuis longtemps, on le constate sans peine, ils ont créé des moyens de réduire l'influence des minorités. Le plus connu, et celui auquel on a le plus universellement recours, est la *censure*. Elle consiste à interdire purement et simplement la communication des messages jugés hétérodoxes. Et on sait que cette forme de répression a des conséquences psychiques ou morales très

profondes. Le second moyen, non moins connu et pratiquement universel lui aussi, est le *déni*. On peut le considérer comme un substitut du premier, là où la censure est impossible. Il consiste dans le refus d'accorder la moindre vraisemblance à un fait ou à une assertion exprimés par une minorité. Ce qu'on refuse, en vérité, c'est de les reconnaître conformes à la raison ou à la réalité telles que le groupe majoritaire les a définies. Dès lors, celui-ci affirme que le fait ou l'assertion en question sont « contraires au sens commun », « déraisonnables », « irrationnels », « invraisemblables », « utopiques », et ainsi de suite. En d'autres mots, on dénie au message de la minorité les qualités propres à un discours cohérent et vrai. De cette façon, on croit diminuer son influence et, dans la plupart des cas, on y réussit.

Plusieurs d'entre nous ont exploré les mécanismes utilisés pour renforcer la résistance d'une majorité devant une minorité (Doms et Van Avermaet, 1985), ou pour combattre l'influence de la seconde sur la première (Mugny, 1982). Dans cet article, nous poursuivons cette exploration. Plus exactement, nous nous proposons d'aborder pour la première fois l'analyse des effets du déni. Nous avons choisi pour point de départ ce qui peut apparaître comme un paradoxe. D'une part, on pourrait supposer qu'un message minoritaire appréhendé par le biais d'une grille où est

(*) Cette étude a été réalisée dans le cadre du Fonds National suisse de la Recherche Scientifique 1.714.0.83.

rendu saillant son caractère invraisemblable ou déraisonnable n'aura aucune influence sur les opinions de la majorité, ou seulement fort peu. Sinon, on ne verrait pas pourquoi elle aurait recours à ce moyen de façon aussi constante. Mais, d'autre part, nos recherches sur les phénomènes de conversion (Moscovici, 1980) nous ont conduits à une conclusion différente. A savoir qu'un tel message doit exercer une influence indirecte plus grande qu'un message qui n'est pas qualifié d'invraisemblable ou de déraisonnable. Pourquoi donc ? Tout simplement parce qu'un message que l'on dénie en le déclarant peu plausible provoque un conflit et un travail cognitifs plus importants qu'un message que chacun tient pour plausible (Maass et Clark, 1983 ; Wyer et Harwick, 1980). Or ce conflit et ce travail ont pour conséquence, nous l'avons souvent constaté, un changement des opinions indirectes (du fait de leur contenu ou d'un délai temporel dans leur expression) ou des perceptions latentes. Certes, il y a de fortes raisons de croire que le déni provoque un rejet. Mais ce rejet ne se traduit pas par une fermeture mentale pure et simple, sans plus. Il implique une activité intellectuelle et affective que l'on observe toujours lorsque les individus se défendent contre un objet ou une idée opposées à une norme commune.

Ceci constitue la première hypothèse qui s'énonce facilement : le déni a pour conséquence de diminuer l'influence directe d'un message attribué à une minorité. La seconde hypothèse est plus difficile à admettre, car elle est contraire au résultat auquel on s'attend d'habitude. Elle revient à supposer qu'un message attribué à une minorité exercera une influence indirecte plus grande lorsqu'il est qualifié d'« invraisemblable ». Nous en connaissons les raisons : il suscite un conflit et un travail psychiques plus importants.

Ainsi, sans que l'on s'en rende compte, lorsqu'on taxe d'« invraisemblable » ou de « déraisonnable » l'opinion d'une minorité, on obtiendrait ce qu'on peut appeler un « effet pervers ». D'une main on arrête l'influence, et de l'autre on la facilite. Ceux qui agissent de la sorte ont pour premier tort de s'en tenir à la surface des choses, alors qu'il leur serait aisé d'observer ce qui se passe en profondeur. Bornons-nous à dire que le déni produit de manière ouverte l'effet recherché et de manière cachée celui que l'on veut éviter. Mais peu importe. Le plus grand tort de ceux qui croient abaisser une minorité en refusant la moindre vérité à ses idées est de ne pas voir qu'en même temps ils suscitent un débat intérieur. Et ce débat entraîne à la longue un changement qu'ils n'ont pas voulu. Il y a là un nouvel exemple de « hidden impact of minorities » (Maass et Clark, 1984) qui apparaît de plus en plus comme un fait général. C'est un impact contre lequel il est d'autant plus difficile de se défendre qu'il échappe au contrôle de la majorité et même à la conscience des individus qui le subissent.

2. MÉTHODE

2.1. La procédure

L'expérience s'est déroulée en deux phases séparées par un intervalle temporel de trois semaines. Nous

cherchons ainsi à étudier l'influence immédiate et l'influence différée d'un message. Lors de la première séance les sujets ont commencé par exprimer leurs opinions sur l'avortement. Tout de suite après, on a introduit ce qu'on peut appeler la manipulation expérimentale. C'est-à-dire qu'on leur a présenté, comme on le verra par la suite, cinq arguments souvent employés dans les débats concernant l'avortement et qu'une majorité fictive jugeait invraisemblables. Dans une des conditions de l'expérience, les sujets devaient choisir parmi les cinq arguments les quatre qu'ils jugeaient, eux aussi, être invraisemblables. Une fois ceci fait, on leur demandait de lire un texte favorable à l'avortement, texte attribué, bien entendu, à une minorité. La lecture terminée, chaque sujet devait indiquer son impression sur l'image de la source du message au moyen d'une vingtaine d'échelles bipolaires. Ces échelles aidaient à dégager l'image que les sujets se faisaient de la source. Après avoir rempli le questionnaire comprenant ces échelles, ces mêmes sujets étaient invités à répondre à un questionnaire d'opinions relatif à l'avortement et à la contraception. Donc à prendre position sur des opinions contenues dans le message aussi bien que sur des opinions qui n'y étaient pas contenues mais se trouvaient en relation avec lui. La première phase se concluait par l'annonce que, dans les jours à venir, l'expérimentateur reviendrait afin de recueillir quelques données supplémentaires.

En effet, trois semaines après, avait lieu la deuxième phase de l'expérience. Selon une procédure bien connue, on demandait aux sujets de répondre à nouveau aux mêmes questionnaires. En outre, ils remplissaient un questionnaire post-expérimental qui sera décrit plus loin. Il convient d'ajouter que l'ensemble de l'expérience s'est déroulé en Espagne à un moment où le problème de l'avortement se trouvait au cœur d'un débat public vigoureux.

2.2. Sujets

90 collégiens et collégiennes âgés de 15 à 18 ans ont participé à cette expérience qui a eu lieu dans les locaux mêmes de l'école publique qu'ils fréquentaient, située dans un milieu rural en Espagne. Toutes les conditions expérimentales ont été réparties au hasard dans chacune des classes.

2.3. Matériel expérimental

2.3.1. Questions préliminaires

Avant l'expérience proprement dite les sujets avaient à répondre, sur une échelle en 7 points (1 = tout à fait en désaccord ; 7 = tout à fait d'accord), aux cinq items suivants : « il faut légaliser l'avortement » ; « la légalisation de l'avortement est une exigence démocratique » ; « on doit pouvoir avorter en cas de viol » ; « les mineures aussi doivent pouvoir avorter » ; et « l'avortement doit être gratuit pour tout le monde ». Ces quelques questions remplissaient une double fonction : d'abord d'avoir une idée globale sur les opinions des sujets sur l'avortement et surtout d'avoir un contrôle

sur l'éventuel biais d'échantillonnage entre conditions (ce qui s'est révélé ne pas être le cas).

2.3.2. *Le plaidoyer minoritaire*

Lors de la phase expérimentale proprement dite les sujets avaient à lire un texte explicitement attribué à un groupe minoritaire, et qui soutenait une position, minoritaire donc, fortement en faveur de l'avortement. Le texte était structuré selon deux dimensions, l'une relative à la légalisation, et l'autre à la gratuité de l'avortement. Pour chacune de ces deux dimensions étaient avancées deux revendications : d'une part était soulignée l'urgence de manifester publiquement l'exigence de la légalisation totale de l'avortement ainsi que la nécessité d'élaborer un statut juridique légitimant le recours à l'avortement ; d'autre part le texte revendiquait la totale gratuité de l'avortement, dont les frais d'intervention devraient être pris en charge par le système de sécurité sociale.

Le texte se terminait par la réitération des deux revendications centrales : « En résumé, notre groupe minoritaire revendique l'indispensable légalisation ainsi que la gratuité totale de l'avortement ».

Finalement le style du texte, soulignant systématiquement le caractère indispensable des revendications, devait servir à rendre le texte minoritaire le plus conflictuel possible.

2.2.3. *Questionnaire d'image de la minorité*

Ce questionnaire comprenait 20 échelles bipolaires en 7 points. A la manière d'un différenciateur sémantique, il s'organisait sur plusieurs dimensions. Ont été ainsi introduites la dimension de la *consistance* (cohérent-incohérent ; sûr de soi-pas sûr de soi), de la *tolérance* (tolérant-intolérant, transigeant-intransigeant ; flexible-rigide), de la *représentativité* (porte-parole-pas porte-parole, convaincant-pas convaincant), de la *crédibilité* (digne de foi-pas digne de foi ; compétent-incompétent), ainsi qu'une dimension de *moralité* (moral-immoral ; égoïste-généreux). Ce questionnaire comprenait en outre les items suivants : vieux-jeune, mûr-pas mûr, démocratique-autoritaire, féministe-pas féministe, intéressé-pas intéressé, réaliste-pas réaliste, osé-pas osé, ouvert-pas ouvert, objectif-pas objectif.

2.3.4. *Questionnaire d'opinions*

Les sujets avaient à exprimer leur degré d'accord ou de désaccord, en utilisant une échelle d'intensité en 7 points (1 : tout à fait en désaccord ; 7 : tout à fait d'accord), avec 25 items organisés autour de deux dimensions différentes. L'une faisant référence explicite à la légalisation et à la gratuité de l'avortement, nous la qualifierons d'*échelle directe*. L'autre comprend des items relatifs à la contraception qui ne donnent lieu à aucun argument explicité dans le plaidoyer minoritaire : nous la qualifierons donc d'*échelle indirecte*. Ces deux échelles ne renvoient donc pas seulement au contenu des items en soi, mais aussi et surtout au fait qu'ayant ou non constitué l'objet du plaidoyer mino-

ritaire, elles seront donc explicitement caractéristiques ou non de la source d'influence.

Aussi bien pour les données du premier post-test que pour celles du second, les réponses aux 18 items de l'échelle directe ont été additionnées, puis divisées par le nombre d'items afin d'obtenir un score d'influence (plus la moyenne de ces items sera élevée, et plus l'influence obtenue sera supposée importante). La même procédure a été suivie en ce qui concerne les 7 items de l'échelle indirecte. Quant à l'évaluation de l'influence directe et indirecte à retardement elle a été obtenue en soustrayant les scores du premier post-test de ceux du second post-test (un changement de signe positif indiquera donc un accord plus important lors du second post-test et, partant, une influence minoritaire plus considérable).

2.3.5. *Questions post-expérimentales*

A la fin de la deuxième séance (excepté pour la condition de contrôle où les sujets n'avaient aucun texte à lire), les expérimentateurs ont posé quelques questions sur différentes caractéristiques de l'expérience. Ils ont ainsi demandé aux sujets (sur des échelles en 7 points) si le texte qu'ils avaient lu lors de la première séance émanait d'un groupe majoritaire ou minoritaire, s'il était favorable ou défavorable à l'avortement, et finalement dans quelle mesure ils pensaient avoir été personnellement influencés par le texte, et dans quelle mesure ils estimaient que le texte avait pu influencer leurs camarades.

2.3.6. *Manipulations expérimentales*

La manipulation principale visait à faire ressortir le caractère invraisemblable du message que les sujets avaient à lire par la suite. Les sujets de la condition d'invraisemblance recevaient alors l'information suivante :

« Nous avons réalisé une série d'études sur les divers arguments employés à propos de la question de l'avortement. Notre objectif est de savoir quels sont les arguments qui ne méritent pas d'être pris en considération, qui ne sont pas plausibles, c'est-à-dire qui actuellement ne sont pas raisonnables. Parmi les cinq arguments présentés ci-dessous, et selon les résultats des études précédentes, quatre ne méritent pas d'être pris en considération, c'est-à-dire que généralement ils ne sont pas considérés comme raisonnables ».

Par la suite on présentait en effet aux sujets les quatre revendications contenues dans le texte du groupe minoritaire qu'ils liraient ensuite (en l'occurrence : « Il est indispensable de légaliser l'avortement immédiatement » ; « Il est absolument indispensable que l'avortement soit gratuit pour tout le monde » ; « Il est indispensable que la Sécurité Sociale prenne en charge tous les frais de l'avortement au même titre que les frais d'une autre maladie » ; « La légalisation de l'avortement est une exigence démocratique absolue »). A ces quatre arguments on ajoutait une autre revendication non mentionnée dans le plaidoyer minoritaire et relevant d'une position moins tranchée (« On doit pou-

voir avorter en cas de viol ») susceptible d'être par contraste plus vraisemblable. La tâche des sujets de cette condition « invraisemblance » consistait alors à repérer ces quatre arguments invraisemblables « qui ne sont pas plausibles et ne méritent pas la peine d'être pris en considération ». On notera que les sujets étaient seulement priés d'en indiquer quatre, dans la mesure du possible, et qu'ils n'étaient donc nullement obligés de respecter complètement la consigne en les indiquant tous les quatre.

Deux autres conditions nous permettent de mesurer les effets du message qualifié d'invraisemblable ou de déraisonnable.

Dans l'une dite de contrôle (condition minorité imaginaire) les sujets répondaient simplement aux deux questionnaires. Ils ne lisaient donc pas de message et n'avaient pas à prendre position sur le caractère vraisemblable ou non des arguments. Toutefois, à des fins de comparaison, ils avaient à décrire, sur des échelles bipolaires, un groupe minoritaire fictif qui serait favorable à l'avortement.

Dans l'autre condition (condition minorité vraisemblable), les sujets avaient évidemment à lire le texte attribué à une minorité. Mais ils n'étaient pas priés de déterminer quels en étaient les arguments prétendument invraisemblables aux yeux de la majorité. On leur demandait ensuite, comme prévu, de remplir un questionnaire concernant l'image de la minorité qui avait émis le message, et un questionnaire ayant trait à leurs opinions sur l'avortement et la contraception.

En résumé, notre expérience comporte trois conditions que l'on peut résumer ainsi : minorité imaginaire, minorité vraisemblable et minorité invraisemblable.

3. RÉSULTATS

3.1. Vérification des manipulations

Contrôlons d'abord l'induction expérimentale de l'invraisemblance ! Comme on s'en souvient, dans la principale condition expérimentale les sujets devaient indiquer quatre arguments (dans la mesure du possible) sur cinq possibles qu'ils étaient amenés à juger comme les plus invraisemblables. Les résultats montrent que les sujets en donnent une moyenne de 3,59, alors que liberté leur était laissée d'en choisir moins. En général la consigne expérimentale a donc été largement suivie, ce qui signifie que les sujets ont effectivement pu reconnaître des arguments prétendument jugés généralement invraisemblables ! Les arguments « il est indispensable de légaliser l'avortement immédiatement » et « la légalisation de l'avortement est une exigence démocratique absolue » sont signalés par 29 sujets sur 32 comme étant invraisemblables. Nous trouvons ensuite dans l'ordre décroissant les arguments « il est absolument indispensable que l'avortement soit gratuit pour toute le monde » et « il est indispensable que la Sécurité Sociale prenne en charge tous les frais de l'avortement au même titre que les frais d'une autre maladie » ; ces arguments ont été choisis respectivement par 23 et 20 sujets sur 32. En dernière position,

comme prévu, nous trouvons l'argument « on doit pouvoir avorter en cas de viol » choisi par 14 sujets. En général les sujets de cette condition-clé ont donc bien accepté de déclarer les items tirés du plaidoyer minoritaire comme déraisonnables, en accord donc avec les jugements implicitement attribués à une majorité par l'expérimentateur. Le fait que les sujets ont bien discriminé entre les items, en les hiérarchisant en quelque sorte selon leur degré d'invraisemblance, nous assure de plus que celle-ci a bien pu constituer une grille pour l'interprétation consécutive du message.

3.2. Influence immédiate et différée

Quel est alors l'impact du message ? Les résultats (cf. tableau 1, page ci-contre) montrent qu'après sa lecture, lors de la première séance, les opinions deviennent plus favorables à l'avortement. Mais ce dans la condition où il n'est pas dénié. En effet, les sujets appartenant à cette condition expriment l'opinion générale la plus positive ($m = 4,81$), quand on les compare à ceux appartenant aux deux autres conditions réunies (contrôle : 4,25 et vraisemblance : 4,52, $t/87 = 1,61$, $p < .06$, hypothèse unilatérale). On s'attendait à des résultats analogues sur la seconde échelle, indirecte, concernant les opinions sur la contraception. Ainsi les sujets ayant eu le message minoritaire changent davantage d'opinion ($m = 5,45$) que ceux qui l'ont lu et jugé invraisemblable ($m = 4,48$), la différence entre les deux étant significative ($t/88 = 1,635$, $p < .06$ hypothèse unilatérale).

La conclusion à tirer à ce niveau est donc simple : le fait de dénier à un message sa vraisemblance tend à minimiser, dans l'immédiat, l'influence de la minorité.

Que se passe-t-il trois semaines plus tard ? Selon notre hypothèse nous devrions enregistrer une influence différée de la minorité dont le message a été dénié. Comme on se le rappelle, le changement d'opinion différé a été calculé en soustrayant les scores obtenus dans la première séance de ceux obtenus à la seconde séance. Si l'on examine d'abord l'échelle « directe » (qui en quelque sorte l'est moins à ce moment, du fait du délai temporel !), concernant l'avortement, les résultats montrent une tendance claire. Les sujets qui ont lu le message qualifié d'invraisemblable deviennent plus favorables que tous les autres ($t/87 = 1,590$; $p < 0,06$, hypothèse unilatérale). Il en est de même lorsque l'on considère l'échelle indirecte portant sur la contraception. On voit en effet que ce sont les sujets qui ont lu le message dénié qui changent le plus ($m = +.31$), et leur changement est significativement plus grand que ceux des autres conditions (contrôle : $-.18$; vraisemblable : $-.08$; $t/87 = 2,210$; $p < .02$, hypothèse unilatérale) qui ont plutôt eu tendance à revenir vers leurs opinions antérieures.

Pour mieux saisir le sens de ces tendances, considérons la différence de réponses (t appareillé) aux questionnaires d'opinions entre la première et la seconde séance, et ce pour chaque condition et pour chacune des deux échelles : l'échelle d'avortement et l'échelle

Tableau 1.— Accord moyen (1 = pas d'accord : 7 = d'accord) au premier post-test (post 1) avec les items des dimensions directe (D; légalisation) et indirecte (ND; contraception), changement moyen entre le premier et le second post-test (un signe positif renvoie à un « sleeper effect » positif), et résultats de l'analyse de variance entre les trois conditions (ONE-WAY, $df = 2/87$) (n entre parenthèse).

condition	CONTROLE	TEXTE	INVRAISEMBLANCE	carrés moyens	F	*** p
(n)	(28)	(30)	(32)			
post 1 D*	4,25	4,81	4,52	4,51	1,62	.11
post 1 ND**	5,27	5,45	4,88	5,26	1,41	n.s.
sleeper D	-0,04	-0,02	+0,21	1,26	1,27	n.s.
sleeper ND	-0,08	-0,18	+0,31	4,21	2,56	.04

* dimension directe (légalisation de l'avortement)

** dimension indirecte (contraception)

*** selon une hypothèse unilatérale

de contraception. On peut ainsi évaluer l'existence d'une influence différée ou de ce que l'on appelle un « sleeper effect » absolu. Le calcul nous révèle que le seul effet remarquable est une tendance au changement sur l'échelle indirecte dans la condition où le message de la minorité a été présenté comme invraisemblable ($m = +.31$; $t/31 = 1,30$; $p < 0,11$, hypothèse unilatérale). Ainsi, dans cette condition critique, il n'y aurait pas seulement plus de changement relatif aux autres

conditions, mais aussi tendanciellement un changement significatif de la première séance à la seconde. Il y aurait donc ici un effet s'approchant d'un « sleeper effect » absolu.

3.3. Analyses supplémentaires

Afin de mieux saisir la manière dont se produit cette influence différée (ou à retardement) nous avons eu recours à plusieurs analyses des données obtenues.

Tableau 2.— Fréquence de sujets présentant un sleeper positif (+) versus nul ou négatif (0/-) sur la dimension indirecte, et moyenne de ce changement (+ indique un changement vers la position minoritaire).

	CONTROLE	TEXTE	INVRAISEMBLANCE
changement (0/-):			
fréquence	18	24	24
moyenne	-0,39	-0,34	-0,41

changement (+):			
fréquence	10	6	16
moyenne	+0,49	+0,45	+1,04

La première question que nous nous sommes posée est la suivante : Est-ce que le changement observé relève d'un plus grand déplacement des opinions ou du plus grand nombre de sujets qui changent ? Lisons, avec cette question à l'esprit, les chiffres figurant dans le tableau 2. Il nous présente le nombre de sujets ayant modifié leurs réponses à l'échelle indirecte sur la contraception et l'analyse de ces changements. On voit notamment combien ont modifié leur réponse dans le sens de la minorité (favorable, par inférence, à la contraception), combien ne l'ont pas modifié et combien l'ont modifié dans le sens négatif, donc acceptent

encore moins la contraception. Et aussi, dans chaque cas, quelle est l'amplitude moyenne de ces modifications. Selon notre hypothèse, le conflit et le travail psychiques sont plus importants dans la condition où le message de la minorité est dénié. C'est donc là que nous devrions observer les changements les plus marqués. Comme on peut le constater, les résultats suggèrent que les choses se passent bien ainsi. En effet c'est dans cette condition que le nombre de sujets ayant changé de la première à la seconde séance est le plus grand ($\chi^2 = 6,083$; $p.05$, hypothèse unilatérale). Et c'est aussi dans cette condition, comparée aux deux autres

que l'ampleur du changement est la plus accentuée ($t/87 = 1.133$, $p < .10$, hypothèse unilatérale). Tout se passe comme si l'influence à retardement relève d'une dynamique particulière et propre au dénié.

Tableau 3.— Nombre de sujets présentant un changement positif (+) ou nul ou négatif (0) sur la dimension directe (D) et indirecte (ND) (pattern convergent), ainsi que des sujets présentant un changement positif sur l'une des dimensions et nul ou négatif sur l'autre (pattern divergent).

		CONTROLE	TEXTE	INVRAISEMBLANCE
pattern convergent				
D	ND			
+	+	7	6	9
0	0	13	14	5

pattern divergent				
D	ND			
+	0	5	10	11
0	+	3	0	7

La seconde question découle de la première : Est-ce que les sujets qui changent d'opinion sur l'échelle directe concernant l'avortement changent aussi sur l'échelle indirecte concernant la contraception ? Autrement dit, il s'agit de savoir si les deux influences sont parallèles ou non, dans toutes les conditions. En principe, nous nous attendons à une réponse négative. Regardons les fréquences inscrites sur le tableau 3 pour voir ce qui se passe. D'une part, il présente pour chaque condition le nombre de sujets qui ont changé dans un sens positif ou négatif sur les deux échelles, qui donc sont devenus favorables ou défavorables en même temps à l'avortement et à la contraception. D'autre part, il révèle le nombre de sujets qui ont changé dans un sens positif sur une échelle et négatif sur l'autre. Donc, s'ils sont devenus plus favorables à l'avortement et plus défavorables à la contraception, ou vice-versa. Dans le premier cas, il s'agit d'un pattern convergent et dans le second, d'un pattern divergent. D'emblée, on est frappé par un fait : le changement le plus marqué a lieu parmi les sujets exposés au message qualifié d'invraisemblable, seuls 5 des 32 sujets ne changent pas positivement sur au moins une échelle. Conformément à nos conjectures le pattern de changement de ceux-ci devrait être plutôt divergent. Il ne saurait en être autrement puisque l'influence indirecte exercée sur eux est plus importante que l'influence directe. Mais laissons parler les chiffres. La lecture du tableau 3 indique que dans les conditions minorité imaginaire et minorité vraisemblable, la plupart des sujets (20 sur respectivement 28 et 30 sujets) présentent un pattern convergent ; on dirait que leur changement a un caractère cohérent ou « consistant ». En revanche dans la condition où la valeur du message de la minorité a été dénié, plus de la moitié des sujets (18 sur 32) tendent à changer selon un pattern divergent. Si on s'en tient aux patterns convergents, on note un autre phénomène. Le recul ou le retour vers les positions initiales est plus fréquent dans les conditions minorité imaginaire et

minorité vraisemblable alors que le changement vers la minorité prédomine dans la condition où le message a été qualifié d'invraisemblable d'une manière générale.

Les analyses détaillées confirment donc les résultats de l'analyse d'ensemble. Elles donnent à ces conjectures un haut degré de probabilité.

3.4. L'image de la source

Comme on se le rappelle, les sujets avaient à juger la source minoritaire au moyen d'une vingtaine d'échelles bipolaires. Ces réponses ont été analysées au moyen d'une analyse factorielle canonique en composantes principales (avec rotation VARIMAX, programme SPSS) faite séparément pour chacune des deux phases. Sur cinq facteurs qui sortent pour chaque analyse on trouve trois facteurs (les trois premiers) qui sont similaires quant à leur signification (et comme l'attestent les corrélations entre la première et la deuxième séance pour les facteurs se correspondant : pour le facteur 1, $r = 0.70$, $p < 0.001$; pour le facteur 2, $r = 0.25$, $p < 0.009$; pour le facteur 3, $r = 0.38$, $p < 0.001$), et que nous considérerons maintenant.

3.4.1. L'évaluation générale de la source

Ce facteur est composé de plus de la moitié des items du questionnaire d'image. On y trouve des items qui font référence à la dimension de la consistance : « cohérent », « sûr de soi » ; à la dimension de la tolérance : « tolérant », « ouvert » ; à la dimension de la crédibilité : « digne de foi », « compétent » ; et à la dimension de moralité : « moral », « généreux ». On considérera qu'il s'agit d'un facteur d'appréciation générale de la source.

Si on considère les scores factoriels (voir tableau 4) de chaque condition pour ce premier facteur on ne trouve aucune différence globale entre conditions (la comparaison se fait ici sur la base d'une hypothèse bilatérale). Cependant les contrastes internes pour la

première séance montrent que la condition vraisemblable ($m = +0,24$) a tendance à différer des deux autres conditions réunies ($m = -0,21$ pour la condition contrôle, et $m = -0,04$ pour la condition invraisemblance ; $t/87 = 1,775$; $p < 0,08$). Il se trouve donc que les sujets qui ont lu uniquement le texte du groupe minoritaire sont ceux qui évaluent la source le plus positivement, surtout d'ailleurs par rapport à la condition contrôle ($t/87 = 1,875$; $p < 0,07$). On pourrait donc dire que

l'évaluation d'un groupe minoritaire est plus positive lorsqu'on la juge sur la base de la connaissance de sa position exprimée dans un texte que lorsqu'on émet un jugement uniquement sur la base d'une catégorisation « nominale » (« un groupe minoritaire qui est pour l'avortement »). On notera finalement le parallélisme évident entre les scores sur ce facteur et les moyennes des opinions exprimées lors du premier post-test sur la dimension directe (cf. tableau 1).

Tableau 4.— Scores factoriels et résultats de l'analyse de variance (ONEWAY, $dl. = 2/87$) pour les trois premiers facteurs du questionnaire d'image aux premier et second post-tests. Un signe positif renvoie à une image plus positive de la source (n entre parenthèses).

	CONTROLE	TEXTE	INVRAI- SEMBLANCE	carrés moyens	F	* p
PHASE I						
(n)	(28)	(30)	(32)			
facteur 1 (évaluatif)	-0,21	+0,24	-0,04	2,97	1,80	.18
facteur 2 (compétence)	-0,34	+0,17	+0,17	4,73	3,46	.04
facteur 3 (flexibilité)	-0,17	+0,26	-0,10	3,16	1,95	.15

PHASE II						
facteur 1 (évaluatif)	-0,12	+0,07	+0,04	0,60	0,36	n. s.
facteur 2 (compétence)	-0,30	+0,22	+0,06	4,10	3,10	.05
facteur 3 (flexibilité)	-0,19	+0,32	-0,13	4,57	3,09	.06

* selon une hypothèse bilatérale

Dans la deuxième phase ce facteur évaluatif ne différencie plus les conditions expérimentales. Cette absence de différence pourrait bien signifier que le jugement évaluatif de la source est saillant surtout lorsque la position de la source minoritaire est saillante du fait de son discours.

3.4.2. La compétence de la source

Sur le facteur 2 se retrouvent une série de caractéristiques (porte-parole, sûr de soi, compétent, objectif, digne de foi) qui font référence à la compétence de la source, aussi bien pour la première séance que pour la deuxième.

L'analyse de variance sur les scores factoriels (voir le tableau 4) révèle une différence globale entre conditions ($F2/87 = 3,459$; $p < 0,04$, pour la première séance ; et $F2/87 = 3,101$; $p < 0,05$, pour la deuxième séance). Les sujets de la condition contrôle ($m = -0,34$ pour la première séance, et $-0,30$ pour la deuxième) perçoivent la source comme étant moins compétente que ne le font les sujets des deux autres conditions (moyennes pour la première séance : pour la condition vraisemblable,

$m = +0,17$, et pour la condition invraisemblance, $m = +0,17$; pour la deuxième séance : pour la condition vraisemblable, $m = +0,22$, et pour la condition invraisemblance, $m = +0,06$).

Il ressort donc que l'attribution de la compétence à la source est induite par la lecture du message, et non par le seul fait de considérer la source comme étant favorable à l'avortement sans qu'un tel message soit explicité. Les sujets ne « valident » pas le discours de la source par sa seule « nomination », mais bien par le fait même du message.

On remarquera d'ailleurs que cette différenciation persiste dans le temps. On a ainsi le même effet différentiel entre conditions lorsqu'on juge la source trois semaines plus tard et cette fois-ci sans le texte. Nous pouvons dire que la minorité s'insère dans le champ cognitif du sujet comme étant à un certain degré compétente par le biais de son message, et qu'il est suffisant que cette reconnaissance de la compétence se produise une fois pour qu'elle soit reconnue et attribuée par la suite à la source.

3.4.3. Flexibilité/rigidité

Le facteur 3 lui aussi ne prête à aucun doute. On y trouve corrélés les items « tolérant » ; « transigeant » ; « flexible » ; « mûr ». Nous trouvons ainsi que ce facteur représente bien une dimension qui connote un style de comportement proche soit de la flexibilité, soit de la rigidité.

L'analyse de variance sur les scores factoriels pour ce troisième facteur (voir tableau 4) dénote un effet global pour la deuxième phase ($F_{2/87} = 3,101$; $p < 0,05$), et une légère tendance dans la même direction pour la première phase ($F_{2/87} = 1,946$; $p < 0,149$). Cependant le contraste interne pour cette première phase entre la condition vraisemblable ($m = +0,26$) versus les deux autres conditions ($m = -0,17$ pour la condition contrôle et $m = 0,10$ pour la condition invraisemblance) indique que ce sont les sujets de la condition vraisemblable qui ont tendance à juger la source comme plus flexible ($t/87 = 1,578$; $p < 0,12$) les autres la jugeant donc plus rigide. De même le contraste entre la condition vraisemblable versus les deux autres ($t/87 = 2,064$; $p < 0,042$) montre que pour la deuxième séance également, les sujets de la condition vraisemblable ($m = +0,32$) jugent la source comme plus flexible et ceux des deux autres conditions comme plus rigide ($m = -0,19$ pour la condition contrôle, et $m = -0,13$ pour la condition invraisemblance).

3.4.4. Questions post-expérimentales

Comme on se le rappelle, les sujets des conditions expérimentales vraisemblables et invraisemblance répondaient à quelques questions post-expérimentales. Ainsi à la question de savoir si le texte qu'ils avaient lu trois semaines auparavant était majoritaire ou minoritaire, 24 sujets sur 30 pour la condition vraisemblable, et 26 sur 32 pour la condition invraisemblance ont dit qu'il était minoritaire. En général donc les sujets se souviennent très bien de la caractéristique minoritaire de la source de même qu'ils se souviennent correctement que la position était en faveur de l'avortement (moyenne de 6,07 pour la condition vraisemblable, et 6,22 pour la condition invraisemblance, sur une échelle en 7 points où 7 = tout à fait pour l'avortement). Il faut préciser que ces résultats ne diffèrent pas statistiquement selon les conditions expérimentales.

Deux autres questions faisaient référence au degré possible d'influence exercée par le texte. Ainsi à la question du savoir à quel degré ils pensaient que le texte avait pu influencer leurs camarades (sur une échelle allant de 1 = pas du tout à 7 = tout à fait) on trouve une moyenne globale de 4,40, sans aucune différence entre conditions (4,43 pour la condition vraisemblable, et 4,38 pour la condition invraisemblance). D'autre part, à la question de savoir à quel degré ils pensaient avoir été personnellement influencés par le texte, on trouve une moyenne globale de 3,69, à nouveau sans aucune différence entre conditions (3,63 pour la condition vraisemblable, et 3,75 pour la condition invraisemblance). On constate donc que le sujet lui-même se déclare avoir été influencé moins que la plupart

de ses camarades ($t/61 = 3,85$; $p < 0,01$), et ce indépendamment des conditions.

Si on analyse ces deux questions en séparant les sujets qui ont changé positivement de ceux qui ne l'ont pas fait, on trouve deux seuls effets significatifs à la question « dans quelle mesure penses-tu avoir été personnellement influencé ». Le premier effet on le trouve sur l'échelle directe. Paradoxalement ce sont les sujets qui n'ont pas changé sur cette échelle qui affirment avoir été plus influencés ($m = 4,19$) que ceux qui ont effectivement changé ($m = 3,31$; $F_{1/60} = 3,43$; $p < 0,07$). Pour l'échelle indirecte, on trouve un effet d'interaction entre la condition expérimentale et le degré du changement ($F_{1/60} = 4,326$; $p < 0,05$). Ainsi les sujets de la condition invraisemblance qui ont changé sur cette échelle indirecte affirment avoir été influencés par le texte ($m = 4,44$) plus que ceux de cette même condition qui n'ont pas changé ($m = 3,06$), alors que pour les sujets de la condition vraisemblable l'effet s'inverse (moyenne de 3,79 pour ceux qui n'ont pas changé, et 3,00 pour ceux qui ont changé).

Ces résultats confirment un phénomène qui a été souvent observé. A savoir que les individus qui changent d'opinion affirment qu'ils n'ont pas été influencés. Mais dans notre expérience, ils indiquent que le changement au niveau direct tend à être moins reconnu par le sujet que le changement au niveau indirect. Ou plus exactement les sujets sont plus souvent enclins à attribuer leur conversion à l'influence qu'ils viennent de subir. Toutefois ce phénomène attend encore une explication satisfaisante, et nous ne prétendons pas la donner dans le cadre de cet article.

4. DISCUSSION

La discussion des résultats d'une expérience ressemble toujours un peu à un plaidoyer en faveur des hypothèses. Sont-elles confirmées ou pas ? Le fait est que ces hypothèses nous ont servi de guide pour mettre au point les procédures de l'expérience et prévoir un certain nombre d'effets. Ces effets, nous les avons obtenus. Ils constituent un premier pas dans l'exploration du mécanisme de déni des idées d'une minorité par une majorité ou par ceux qui la représentent. Pour l'instant, nous relevons certaines tendances heuristiques. Il apparaît que le message d'une minorité exerce une influence directe, par son contenu, et que cette influence est annulée si ce contenu est qualifié d'invraisemblable ou de déraisonnable. Il en va de même pour son influence indirecte suscitée par le contenu qui, tout en n'étant pas explicite dans le message, se trouve en relation avec lui. Les mesures d'opinions au cours de la première séance de nos expériences sont, à cet égard, encourageantes. Tel est bien le but poursuivi par une majorité lorsqu'elle déclare « invraisemblables », « utopiques », « déraisonnables », etc., les idées exprimées par une minorité. Néanmoins le temps, comme on dit, fait son œuvre. Lorsque, trois semaines plus tard, les expérimentateurs reviennent et demandent aux sujets leurs opinions sur l'avortement et la contraception, quelque chose a bougé. Et ceci

de manière suffisamment régulière pour avoir un sens. On observe deux mouvements, en sens contraire. D'un côté, les opinions des individus qui ont eu à juger une minorité imaginaire ou qui ont lu le message d'une minorité favorable à l'avortement stagnent ou reculent. Les sujets reviennent vers leurs positions d'avant, celles qui étaient les leurs avant la première séance de notre expérience. De l'autre côté, les individus qui ont été exposés au message d'une minorité qualifiée d'in vraisemblable amorcent un changement très net dans la direction de ce message. Ce changement est surtout visible sur les échelles dites indirectes. En d'autres mots, ils deviennent plus favorables, non pas au contenu du message, l'avortement, mais au contenu voisin, à savoir la contraception. On relève donc un changement différé ou à retardement (sleeper effect), comparable à celui obtenu dans d'autres expériences (Moscovici, Mugny et Papastamou, 1981 ; Aebischer, Hewstone et Henderson, 1984).

Si on examine dans le détail cette influence indirecte à retardement, on saisit mieux son importance. Le nombre des sujets qui modifient leurs réponses entre la première séance et la seconde est plus grand que dans les autres conditions. L'ampleur de la modification l'est aussi. En outre, cette influence indirecte est en quelque sorte indépendante de l'influence directe. On s'en aperçoit au fait que le modèle de changement est divergent : devenir favorable à l'avortement n'implique pas que l'on devienne également favorable à la contraception, et vice versa. Ce n'est pas le cas dans les autres conditions où le modèle de changement est plus convergent. Sans doute ne s'agit-il là que de tendances, mais elles apparaissent significatives. Nous pouvons donc être assurés que le mécanisme du déni empêche la minorité d'influencer la majorité dans l'immédiat et à court terme. Par contre il permet cette influence, de manière indirecte, à long terme. On peut même suggérer jusqu'à un certain point que le message d'une minorité devient plus « efficace » lorsque ses adversaires le déclarent invraisemblable ou déraisonnable. C'est là une de ces conséquences involontaires dont le philosophe Karl Popper disait qu'elles sont caractéristiques des situations sociales : « ... it is one of the striking things about social life that *nothing ever comes off exactly as intended*. Things always turn out a little bit differently. We hardly ever produce in social life precisely the effect we wish to produce, and we usually get things that we do not want into the bargain » (1963, p. 124).

Allons plus loin. Dans cette expérience, comme dans bien d'autres, nous constatons que l'image de la minorité est déterminée par les conditions dans lesquelles on reçoit son message. Et cette image, à son tour, déter-

mine certains aspects de son influence. Commençons par la minorité imaginaire dont a simplement dit aux sujets qu'elle est favorable à l'avortement. Dans l'ensemble, elle est perçue de manière plutôt négative : elle est moins bien évaluée, et on la suppose moins flexible et moins compétente ou crédible que les autres. A travers ces jugements s'exprime une vision relativement stéréotypée de la majorité. En revanche, la minorité « vraisemblable », celle dont on a lu le message, est perçue de manière plutôt positive : elle est bien évaluée et on la juge compétente et flexible. Entre les deux se situe la minorité que nous avons appelée invraisemblable, dont le message a reçu un déni. D'un côté, on estime qu'elle est compétente et crédible. Mais, de l'autre, on l'évalue moins bien que la minorité « vraisemblable », et, surtout, on la juge plutôt rigide.

D'après ce qui précède, il est facile de conclure que la compétence ou la crédibilité reconnues à la minorité contribuent aux effets d'influence que nous avons mis en évidence. Cependant le style de comportement qu'on lui attribue joue un rôle important. En effet, lorsque la minorité est perçue comme étant compétente et rigide, elle a une influence à retardement beaucoup plus grande. Ici nous ne pouvons raisonner que par analogie. Dans une de nos études (Moscovici, Mugny et Papastamou, 1981), nous avons montré qu'une minorité « rigide » produit un tel type d'influence (ou sleeper effect) alors qu'une minorité « flexible » ne le produit pas. Il faut donc supposer qu'un groupe minoritaire qui défend une idée, du fait du caractère « déraisonnable » des arguments qui la justifient, est jugé comme peu flexible ou intolérant. Et cette rigidité à son tour, par le conflit et même par le rejet qu'elle suscite, provoque un changement différé des opinions. Un changement, observons-le, qu'une minorité « flexible » obtient immédiatement. En d'autres mots, la rigidité perçue d'une minorité ne réduit pas, en principe, son influence. Elle a seulement pour conséquence de la retarder et de la rendre indirecte.

A cette étape de notre recherche, il serait imprudent d'en dire plus sur les rapports entre l'image d'une minorité et son impact sur la majorité. Mais, dans l'ensemble, nous avons le droit d'affirmer que le déni entraîne les conséquences que nous avons prévues. Il représente bien un mécanisme particulier qui permet à un groupe de combattre les idées et les croyances auxquelles il s'oppose. Et, comme tous les mécanismes sociaux, il a des effets pervers. Entre autres, celui de faciliter la diffusion des idées ou des croyances hétérodoxes qu'on veut entraver à tout prix. Dans ces conditions, on s'explique très bien que, malgré toutes les résistances au changement, celui-ci finisse par avoir lieu.

BIBLIOGRAPHIE

AEBISCHER (V.), HEWSTONE (M.), HENDERSON (M.).— 1984.— Minority influence and musical preference : innovation by conversion not coercion ; *European Journal of Social Psychology*, 14, 23-33.

DOMS (M.), VAN AVERMAET (E.).— 1985.— Social support and minority influence : the innovation effect : a replication ; in : S. MOSCOVICI, G. MUGNY, VAN AVERMAET (eds), *Perspectives on minority influence* ; Cambridge, Paris, Cambridge University Press - L.E.P.S.

MAASS (A.), CLARK III (R.D.).— 1983.— Internalization versus compliance : differential processes underlying minority influence and conformity, *European Journal of Social Psychology*, 13, 197-215.

MAASS (A.), CLARK III (R.D.).— 1984.— The hidden impact of minorities : Fourteen years of minority influence research, *Psychological Bulletin*, 95, 428-450.

MOSCOVICI (S.).— 1980.— Towards a theory of conversion behavior ; in : L. BERKOWITZ (ed), *Advances in Experimental Social Psychology* ; New York, Academic Press, vol. 13, 209-239.

MOSCOVICI (S.), MUGNY (G.), PAPASTAMOU (S.).— 1981.— Sleeper effect et/ou effet minoritaire ? Étude théorique et expérimentale de l'influence sociale à retardement ; *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 199-221.

MUGNY (G.).— 1982.— *The power of minorities* ; London, Academic Press.

POPPER (K.).— 1963.— *Conjectures and Refutations* ; London, Routledge and Kegan Paul.

WYER (R.S.), HARTWICK (J.).— 1980.— The role of information retrieval and conditional inference processes in belief formation and change ; in : L. BERKOWITZ (ed), *Advances in Experimental Social Psychology* ; New York, Academic Press, vol. 13, 241-284.

ACTUALITÉ PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION FRANÇAISE DE THÉRAPIE COMPORTEMENTALE

(association loi 1901)

Siège social Hôpital Sainte-Anne, 100 rue de la Santé, 75014 PARIS

JOURNÉES SCIENTIFIQUES (PARIS 6-7 DÉCEMBRE 1985)

AVANT-PROGRAMME

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1985 - MATIN

OUVERTURE DES JOURNÉES :

Où en est la recherche en thérapie comportementale ?
(Dr J. Cottraux, Lyon, Président de l'A.F.T.C.).

SYMPOSIUM N° 1 :

Recherche épidémiologique, biologique et psychométrique et thérapie comportementale.
(Modérateur : Pr J. Guyotat, Lyon).

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1985 - APRÈS-MIDI

SYMPOSIUM N° 2 :

Le comportement de type « A » et les troubles cardiovasculaires.
(Modérateur : Dr I. Note, Marseille).

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1985 - MATIN

SYMPOSIUM N° 3

Dépression et anxiété.
(Modérateur : Pr D. Widlöcher, Paris).

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1985 - APRÈS-MIDI

SYMPOSIUM N° 4

Les interventions comportementales non thérapeutiques.
(Modérateur : Dr P. Légeron, Paris).

ATELIERS DE FORMATION PRÉ-JOURNÉES

JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985

ATELIER N° 1 :

Méthodologie et évaluation en thérapie comportementale : protocoles de cas individuels.
Animé par Rosemary Nelson, Ph. D. Université de Greensboro (U.S.A.), ex-Présidente de l'Association for Advancement of Behavior Therapy (Atelier en langue anglaise).

ATELIER N° 2 :

Le comportement de type « A » et son évaluation.
Animé par les Dr Ivan Note (Marseille) et Philippe Jean-Louis (Lyon).

Chacun de ces ateliers se déroulera toute la journée. Le nombre de participants sera limité et l'inscription rapide est recommandée.

PRÉSIDENT DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES :

Dr Jean COTTRAUX, Hôpital Neurologique,
59 bd Pinel, 69003 Lyon (France)

SECRÉTAIRE DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES :

Dr Patrick LÉGERON, Centre Hospitalier, 40 allée de la Source, 04180 Villeneuve-Saint-Georges (France).

Pour tout renseignement concernant les inscriptions et l'organisation de ces journées scientifiques, prière de contacter le SÉCRÉTARIAT.

Les Journées se dérouleront à l'Hôtel PLM Saint-Jacques, 17 bd Saint-Jacques, 75014 Paris (Métro Glacière), tél. (1) 45.89.89.80.